



RÉSEAU DES CÉGEPS ET DES COLLÈGES
FRANCOPHONES DU CANADA



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX EXPERTS INTERNATIONAUX DESTINÉS AUX CÉGEPS ET COLLÈGES MEMBRES DU RCCFC

OBJECTIF :

Permettre à des experts de contenu des cégeps et collèges de vivre une expérience de transfert d'expertise à l'international.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Que le collège d'appartenance des experts soit membre en règle du RCCFC.

Le projet doit porter sur un transfert d'expertise des cégeps et collèges vers une autre institution d'enseignement.

Les pays visés prioritaires sont situés en Afrique, Amérique centrale et du Sud, Asie du Sud-Est.

Préférence sera donnée aux cégeps et collèges n'étant pas impliqués dans des projets supportés par les gouvernements ou les organismes collégiaux spécialisés.

Déposer un projet écrit suffisamment explicite du transfert d'expertise, accompagné d'un budget de réalisation.

S'engager par écrit à suivre les instructions du Guide de Mission du RCCFC.

Accepter de suivre une formation concernant les aspects sécuritaires et les différences culturelles. (Obligatoire pour ceux qui en sont à une première mission).

Fournir un rapport de mission détaillé dans les 3 mois suivant la fin de la mission.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Le transport aérien au meilleur coût
- Les transports terrestres au Canada (collège-aéroport) et à l'étranger (aéroport-lieu de la mission)
- Le logement au départ et à l'arrivée pour une nuit
- (Hôtel veille du départ si départ avant midi, hôtel à l'arrivée si après 18h)
- Les coûts des vaccins obligatoires

DÉPÔT DES PROJETS

Entrée continue